

Bonjour à tous,

Nous partageons ici avec vous les dernières mises à jour sur la COVID-19 ainsi que les plus récentes mesures annoncées par notre gouvernement pour soutenir les entreprises, les travailleurs et l'économie canadienne. Nous comprenons que les travailleurs sont inquiets et que de nombreuses entreprises ont besoin de soutien pour relever le défi mondial qu'est la COVID-19. La situation évolue rapidement et nous sommes mobilisés pour y faire face.

Vous trouverez ci-dessous les mesures que notre gouvernement a annoncées aujourd'hui pour faire face aux conséquences de la COVID-19 :

- Parcs Canada suspend les services aux visiteurs dans tous ses parcs nationaux, aires marines nationales de conservation et sites historiques à partir du 18 mars.
- Des mesures économiques majeures seront annoncées demain, mercredi le 18 mars, afin de venir en aide aux Canadiens le plus rapidement possible.

Vous trouverez également ci-dessous les mesures que notre gouvernement a annoncées à ce jour sur la COVID-19 :

- Nous refuserons l'entrée aux personnes qui ne sont ni des citoyens canadiens ni des résidents permanents – cette mesure prévoit des exceptions, notamment pour les équipages d'avion, les diplomates, les membres de la famille immédiate de citoyens canadiens et, pour l'instant, les citoyens américains ([lien pour plus de détails ici](#)).
- Les opérateurs aériens seront officiellement tenus d'empêcher tous les voyageurs qui présentent des symptômes de la COVID-19 de monter à bord d'un avion, et devront procéder à une évaluation médicale de base de chaque voyageur aérien sur la base des recommandations de l'Agence de santé publique du Canada – cela signifie que toute personne présentant des symptômes ne pourra pas entrer au Canada ([lien pour plus de détails ici](#)).
- À compter du mercredi 18 mars, seuls quatre aéroports canadiens accepteront les vols internationaux : l'aéroport Pearson de Toronto, l'aéroport Montréal-Trudeau, l'aéroport international de Vancouver et l'aéroport international de Calgary. Pour l'instant, les vols intérieurs ainsi que les vols en provenance des États-Unis, du Mexique, des Caraïbes et de Saint-Pierre-et-Miquelon ne seront pas touchés. Les restrictions de voyage annoncées aujourd'hui ne s'appliqueront pas au commerce – nous continuerons à assurer l'approvisionnement de marchandises importantes au Canada ([lien pour plus de détails ici](#)).

- Nous avons recommandé à tous les Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel à l'extérieur du Canada jusqu'à nouvel ordre ([lien pour plus de détails ici](#)).
- Affaires mondiales Canada a mis sur pied un programme de prêt d'urgence jusqu'à 5000\$ afin d'aider les Canadiens présentement à l'étranger qui ont besoin d'argent rapidement pour rentrer chez eux ou pour subvenir à leurs besoins en attendant de rentrer au pays ([lien pour plus de détails ici](#)).
- Nous avons reporté le début de la saison des croisières au Canada, du 2 avril 2020 au 1er juillet 2020 au plus tôt. Ce report s'appliquera aux navires de croisière pouvant transporter plus de 500 passagers et membres d'équipage ([lien pour plus de détails ici](#)).

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX TRAVAILLEURS

- **27 millions de dollars pour financer la recherche sur la COVID-19** – ce financement soutiendra 47 équipes de recherche partout au Canada qui travailleront à accélérer l'élaboration, l'expérimentation et la mise en place de mesures pour faire face à l'épidémie de COVID-19 ([lien pour plus de détails ici](#)).
- **Un milliard de dollars pour aider les Canadiens à faire face à l'épidémie de COVID-19**, dont la moitié est destinée aux provinces et aux territoires - le fonds aidera à mettre en place les infrastructures et les ressources nécessaires pour protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens ([lien pour plus de détails ici](#)).
- **Assurance-emploi** : Le gouvernement du Canada éliminera la semaine d'attente pour les personnes mises en quarantaine ou qui ont été dirigés vers l'auto-isollement et qui demandent des prestations de maladie de l'assurance-emploi (Æ) ([lien pour plus de détails ici](#)).
- **Programme de travail partagé** : Le gouvernement du Canada mettra également en place des améliorations du Programme de travail partagé à un coût estimatif de 12 millions de dollars afin d'aider les employeurs qui connaissent un ralentissement des affaires en raison de la COVID-19 et leurs travailleurs ([lien pour plus de détails ici](#)).
- **Programme de crédit aux entreprises de 10 milliards de dollars** pour soutenir davantage le financement dans le secteur privé par le biais de la Banque de

développement du Canada et d'Exportation et développement Canada ([lien pour plus de détails ici](#)).

La santé et la sécurité des Canadiens demeurent notre priorité. Vous trouverez les dernières mises à jours sur la COVID-19 ici : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

Grâce à ces mesures et à d'autres, notre gouvernement continuera à protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens et à assurer la résilience économique de notre pays.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Cabinet de l'honorable Mélanie Joly
Melanie.Joly@parl.gc.ca